BURY @CTU

Commune de Bury Numéro 1 Juillet 2020

SOMMAIRE

Page 1

Edito du Maire

Page 2

Covid 19

Page 3

Services techniques
Déjections canines

Page 4

Médiathèque
Service jeunesse

EDITO du Maire

MERCI,

En tout premier lieu, un grand merci pour votre confiance renouvelée lors du scrutin du 15 mars.

Bien évidemment, la journée fut bouleversée par l'irruption de la COVID qui a diminué le taux de participation, les enjeux étant bien moindres avec une seule liste en présence. Mais nous avons fait une campagne électorale sérieuse et appliquée à la rencontre de nombre d'entre vous. J'ai entendu les encouragements mais également les remarques qui m'ont été faites. J'en tiendrai compte et le fais déjà par cette parution qui sera une lettre régulière afin de communiquer plus fréquemment.

Cependant, permettez-moi de penser que cette liste unique était déjà, dès le départ, une marque de confiance que je dois, je le sais bien, au travail effectué par l'équipe précédente.
Sans la volonté d'un Conseil Municipal dynamique, rien n'est possible. Pour cela, je réaffirme toute ma reconnaissance aux élus du mandat précédent, ceux qui sont demeurés sur ma liste mais également les autres qui se sont impliqués sans compter leur temps qui, pour diverses raisons, ont décidé de ne pas renouveler leur mandat.

Nous avons donc réuni le Conseil Municipal le 27 mai 2020 afin d'installer les nouveaux conseillers.

Je suis donc de nouveau votre maire et je vous présente les 4 adjoints avec qui je forme le Bureau Municipal :

1er adjoint aux travaux et à l'urbanisme :
M. Réginald Théroude

2ème adjointe au personnel et aux affaires communales :
Mme Véronique Delabroy

3ème adjoint à la culture, aux associations et à la communication :
M. Laurent Guyard

4ème adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse :
Mme Ingrid Lacau.

Je renouvelle toute ma gratitude aux conseillers qui m'ont accompagné à nouveau et ceux qui m'ont rejoint dans cette nouvelle mandature.

Le Maire David Belval

Covid 19

Une période si inédite et imprévisible. Depuis le début d'année, le monde a changé. Le 16 mars, le Président Macron plaçait la France en confinement. Il serait facile de critiquer la gestion de cette crise mais personne ne pouvait imaginer une telle situation et aucun pays n'a trouvé de solution idéale. Sans doute avons-nous souffert d'un manque de masques et d'un cafouillage autour de son utilité.
L'économie passe avant la santé.
Pour les écoles, les hésitations ont été nombreuses mais compréhensibles. Le Premier Ministre a d'abord laissé le choix aux maires d'ouvrir ou pas les écoles. Le 28 mai, le ton avait changé et on ordonnait aux communes la réouverture. A Bury, en concertation avec les enseignants, la rentrée a été programmée au 2 juin afin de mettre en place les dispositions contenues dans les 53 pages du protocole sanitaire.
Depuis de nombreuses années, le choix de l'État est de retirer les pouvoirs et finances locaux au profit des autres collectivités. Or, la crise du coronavirus a remis la commune au centre du système et le maire comme le maillon essentiel au contact des citoyens, cherchez l'erreur (ou les erreurs) !!!
Au final, les écoles sont donc ouvertes dans de bonnes conditions. Seules les petites et moyennes sections sont demeurées fermées car les gestes barrières sont difficiles à appréhender à cet âge.
Le 14 juin, le Président Macron ouvre toutes les écoles pour le 22 juin !!! Tout ça pour ça.

Sur Bury, nous n'avons pas été épargnés par le virus. De nombreuses familles ont été touchées et quelques Burysiens sont passés par l'hôpital pour des séjours assez longs. Je leur souhaite de pouvoir récupérer au plus vite.
Le confinement s'est globalement bien passé. Nous avons eu notre lot d'incivilités comme toujours mais, dans l'ensemble, la situation a été bien gérée. Le plus difficile a été pour ceux qui vivent en espace restreint qui suivaient les règles et qui ont subi le manque de respect de certains voisins.

Au sein du Conseil Municipal, nous sommes allés faire les courses de ceux qui nous le demandaient. Nous avons appelé les personnes isolées ou demandé au voisinage d'être vigilant. Nous avons distribué les courriers et les masques. Nous avons été la première commune du secteur à distribuer un masque réutilisable pour tous. Nous sommes restés au contact et avons, je l'espère, répondu au mieux aux différentes attentes.

Pour conclure, je veux vous remercier pour l'implication, le sérieux et la solidarité dont vous avez fait preuve dans cette épreuve qui hélas n'est pas encore terminée.

Le Maire David Belval

14 juillet 2020 :

En raison du confinement et des protocoles sanitaires successifs, il était difficile d'organiser les festivités et notamment le feu d'artifice qui par conséquent ne sera pas tiré cette année.

CPAM Oise
1 rue de Savoie - BP 30326
60013 BEAUVAIS Cedex

Une adresse postale unique
Quel que soit votre lieu de résidence ou votre agence habituelle, vos courriers doivent être envoyés à cette adresse.
Attention ! Une adresse erronée entraîne un retour de vos courriers par la Poste.

ameli.fr

Le Comité des Fêtes :

a annulé les festivités qui étaient prévues pour l'année 2020.
Les évolutions réglementaires et sanitaires n'ont pas permis de pouvoir programmer et d'organiser sereinement les différents événements.

Services Techniques

La crise sanitaire de ces derniers mois fut ô combien complexe et difficile à gérer. J'ai tenu à ce que les Burysiennes et Burysiens puissent bénéficier d'un confort et service minimum.
Ainsi, grâce à l'implication de nos agents techniques, nous avons pu assurer la propreté et maintenir un cadre de vie agréable au sein de notre charmante commune.
Les conditions de travail sont encore difficiles. La distanciation physique, la protection et l'efficacité ne sont pas toujours compatibles.
En cette période de confinement, nous avons priorisé la propreté. En effet, nous avons dû faire face à une forte augmentation de dépôts de déchets sauvages, de poubelles éventrées dans les rues et une accumulation de déchets verts çà et là.
Je m'évertue à croire que, nous Burysiens, ne sommes pas les auteurs de ces incivilités qui polluent notre quotidien. Luttons ensemble pour contrer ces fléaux.
Monsieur le Maire David Belval et moi-même avons fermement milité pour un retour hebdomadaire du ramassage des déchets verts, du tri sélectif et des ordures ménagères, proposant même à notre communauté de communes que ces tâches soient exécutées par vos élus. Nous avons été entendus.

Le cheminement piétonnier de la rue Voltaire est désormais terminé. Le marquage signalétique au sol, aidera, je l'espère, à préserver cet espace aux piétons. L'éclairage du giratoire et du passage piétons sera installé dans les semaines à venir et permettra ainsi d'achever cette création.
Je tiens à remercier et saluer l'ensemble des agents techniques pour leur courage, leur implication et leur dévouement particulièrement pendant la difficile période que nous venons de subir. Grâce à leur volontariat et leur engagement du respect des règles sanitaires en vigueur, ils nous ont permis de bénéficier d'un confort et d'une qualité de vie appréciables.

Déjections canines

La commune de Bury a pris à sa charge l'entretien des espaces verts et de la voirie du quartier rénové de Moineau.
Les citoyens de ce secteur comme bien d'autres de la commune sont confrontés aux nuisances causées par ces déjections canines. Les mauvaises odeurs, la vision de ces excréments, les problèmes sanitaires liés sont inacceptables, et je ne suis pas certain que marcher dedans, même du pied gauche, porte toujours bonheur. Ces agissements dégradent notre cadre de vie, souillent nos espaces publics, favorisent les microbes et entrainent des risques de chutes.
Nos agents sont trop souvent confrontés à ramasser de nombreuses crottes et se plaignent à juste titre de ces missions peu valorisantes. Ils feront jouer leur droit de retrait si la situation perdure. En effet, ils sont régulièrement touchés par des projections dues au passage des débroussailleuses ou tondeuses. En résumé, l'entretien des espaces pollués par ces immondices ne sera pas réalisé si la situation ne s'améliore pas.
Par mesure d'hygiène publique, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.
En cas de non-respect de cette obligation, l'infraction est passible d'une contravention de 1ere classe.
J'en appelle au civisme de chacun.

1er adjoint aux travaux et à l'urbanisme :
Réginald Théroude

La déchetterie de Bury est gérée par le SMDO (Syndicat mixte du département de l'Oise) et non par la communauté de communes. Il a été difficile depuis le confinement de pouvoir s'y rendre. Les prises de rendez-vous par internet excluaient les citoyens qui ne sont pas connectés. Après cette période compliquée, les horaires d'ouverture sont revenus à la normale le 19 juin 2020.

La mairie de Bury

sera ouverte
de **9h00 à 12h00**,
le premier samedi de
chaque mois
à partir du
samedi 3 octobre 2020

03.44.56.52.54
www.mairie-de-bury.fr

Médiathèque municipale

Nouveautés DVD

Nouveautés Revue, Romans, BD

107 rue Pillon Crouzet
Tél. : 03.44.24.49.34
Mail :
bibliotheque.bury@orange.fr
Catalogue en ligne :
https://bury-pom.c3rb.org/
Instagram : mediatheque_bury

C'est avec beaucoup de plaisir et d'impatience que la médiathèque rouvre sa porte, et non plus sa fenêtre !!

Le mardi 23 juin 2020

Pour la réouverture, la médiathèque prend ses horaires d'été :
mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
14h-18h
samedi : 9h-12h

Atelier robotique :
lundi 6 juillet après-midi en partenariat avec MédiaLab de Clermont
Atelier parent/enfant à partir de 11ans
Places limitées, sur réservation

Papothèque Party :
vendredi 17 juin à 20h00
Places limitées à 8 personnes
Sur réservation.

Quelques consignes à observer pour que la réouverture se passe dans le respect des gestes barrières :

- jauge de 4 personnes
- Port du masque et lavage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Il est recommandé de venir :
  - à une personne par famille
  - avec sa liste de documents à emprunter
- Le biblio-drive continu de fonctionner
- Vous pouvez rester 15mn maximum à la médiathèque
- Vous devez éviter de toucher les documents qui ne seront pas empruntés
- Pas de consultation/lecture sur place
- Pas d'accès au poste informatique, aux jeux vidéo, aux jeux de société et aux toilettes
- Respecter la distanciation sociale (1m)

Service jeunesse

***INSCRIPTIONS* "Cantine, Périscolaire, Mercredis"**
(Tous les enfants doivent être réinscrits en début d'année)

Au Service Jeunesse :
A partir du jeudi 20 Août 2020

Réservations des repas au plus tard la veille avant 9h00
et le lundi, pour les repas du mercredi.

Horaires du Bureau :

lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
(fermé l'après-midi)
mardi/ mercredi/ vendredi
8h30-12h00 et 13h30-17h30
Fermé durant chaque vacances scolaires.

Sur Internet "Portail Familles" :
(si vous avez un compte)
A partir du jeudi 13 Août 2020

Inscriptions au plus tard
le jeudi avant 9h00,
de la semaine précédente.

Si le délai sur Internet est dépassé,
vous pouvez toujours appeler au Service Jeunesse

"Aucune annulation ne peut se faire sur le Portail Familles"

03.44.56.81.47
ou mairie-bury-jeunesse@orange.fr